



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Valence, le 8 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROTECTION DES TROUPEAUX DOMESTIQUES CONTRE LA PRÉDATION : DEUX LOUPS ABATTUS LES 3 ET 7 SEPTEMBRE 2023 SUR LA COMMUNE DE CHALANCON

Deux loups mâles adultes en situation d'attaque sur le troupeau ovin d'un éleveur de la commune de Chalancon ont été abattus dans la nuit du 2 au 3 septembre 2023 et au matin du 7 septembre 2023, dans le cadre de tirs de défense renforcés réalisés par des Lieutenants de louveterie. Il s'agit du 119^e et 122^e animal abattus en France depuis le début de l'année (le 6^e et 7^e en Drôme) dans le cadre de l'arrêté du 23 octobre 2020 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant cette espèce.

La commune de Chalancon fait partie des secteurs prédatés cette année dans la Drôme, avec des attaques également sur les communes voisines de La Motte Chalancon et Saint Nazaire le Désert.

Ces tirs sont intervenus en complément des mesures de prévention contre la prédation du loup mises en œuvre par l'éleveur pour la protection de son troupeau domestique, alors qu'il avait subi plusieurs attaques depuis le début de l'année.

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tel : 07 85 77 63 10 – 06 77 18 96 78

Mél : pref-communication@drome.gouv.fr



Préfet de la Drôme



@Prefet26